

Poilecot P. 1996. Conclusions sur la faune de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré MH/E / WWF/ IUCN; 259 p.

Keywords: 1NE/Acinonyx jubatus/addax/antelope/cheetah/distribution/dorcas gazelle/habitat/hyena/range/status/Tenere/West Africa

Abstract: A table on the distribution of the main species and domestic animals in the different habitats of the National Natural Reserve of Aïr and Ténéré specifies that the cheetah ranges occasionally along mountainous ravines, the low plateau and rocky hills and the ergs but it is abundant in the major oueds and the associated looding plains.

Un tableau sur la distribution des principales espèces et des animaux domestiques dans les différents habitats de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré précise que le guépard occupe occasionnellement les ravins montagneux, les bas plateaux et les collines rocheuses et les ergs mais sont abondants dans les oueds majeurs et les plaines inondables associées

Étude initiale

# La Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré (Niger)

La connaissance des éléments du milieu naturel et humain  
dans le cadre d'orientations pour un aménagement  
et une conservation durables

Analyse descriptive

sous la direction de  
Franck Giazzi

MH/E - WWF - UICN

1996

# Conclusions sur la faune de la Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténééré

Si l'on considère le statut des principales espèces de grands mammifères et d'oiseaux dans la Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténééré, il apparaît que beaucoup d'entre elles sont vulnérables ou menacées de disparition (tableau 66). Si les sécheresses très sévères des années 1983-85 ont agi comme un facteur négatif sur les populations animales, le braconnage demeure la principale cause de la diminution des effectifs.

ESPECES	ESTIMATION DES POPULATIONS	STATUT
<b>Mammifères</b>		
Oryx algazelle	Eteint?	D
Addax	50	G
Gazelle dama	< 200	G
Gazelle dorcas	10000 - 12000	S
Gazelle leptocère	?	M
Mouflon à manchettes	3500	M
Babouin doguéra	60-70	M
Patas	250	S
Guépard	10-15	G
Hyène rayée	?	G
Chacal doré	400-500	S
Renard famélique	?	R
Fennec	?	S
<b>Oiseaux</b>		
Outarde de Nubie	700-800	S
Autruche	1600	S

Tableau 66 : Estimations des effectifs et statut des principales espèces de mammifères et d'oiseaux dans la RNNAT

D : disparu      G : Gravement menacé      M : Menacé  
R : Rare      S : Stable

La création de la Réserve avec la mise en oeuvre de l'aménagement, qui a permis d'accroître la surveillance et d'intensifier les études sur le milieu naturel, et le retour d'années à bonne pluviométrie dès 1986 ont permis le maintien et la reconstitution des populations pour certaines espèces (Gazelle dorcas, Mouflon à manchettes, Autruche).

La faune sauvage et les différents habitats qui l'abritent ne peuvent être étudiés sans prendre en considération la fluctuation des conditions climatiques, qui conditionnent l'importance et la disponibilité des ressources alimentaires et en eau, ainsi que l'action de l'homme qui se manifeste d'une part par la chasse et d'autre part par la présence de troupeaux domestiques parfois très importants.

Une étude menée entre juillet 1989 et mai 1990 a permis de mettre en évidence les préférences d'habitat saisonnières pour l'homme, les animaux domestiques et la faune sauvage (en particulier pour la Gazelle dorcas et l'Autruche). La Réserve est peuplée par 4500 nomades

(environ 900 campements) qui possèdent un cheptel approchant 90 000 têtes comprenant 71 000 ovins et caprins, 10 600 dromadaires, 10 300 ânes et une centaine de bovins (fig. 258 et tableau 67) (Magin, 1990 d).

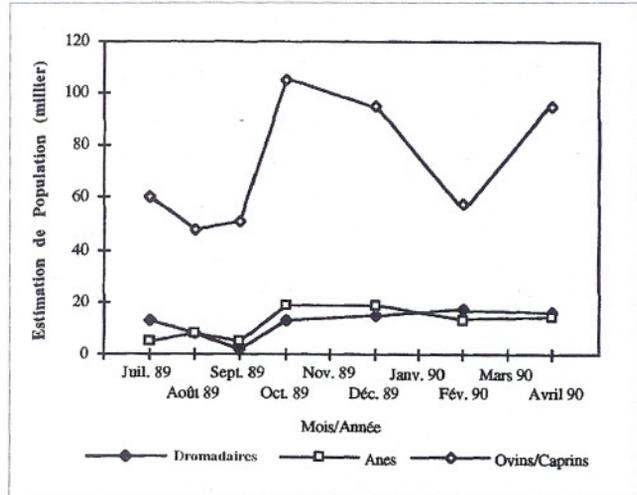


Figure 258 : Estimations des populations d'animaux domestiques dans la RNNAT, pour la période juillet 1989-mai 1990 (d'après C. Magin, 1990 d)

SAISONS	Homme, bétail et faune sauvage	HABITATS						TOTAL
		B1	B2	B3	B4	B5	B6	
Humide (juillet - octobre)	Campements	6	27	3	20	2	0	58
	Dromadaires	26	268	14	210	31	0	549
	Moutons/chèvres	257	657	0	1504	20	0	2438
	Anes	23	99	1	198	0	0	321
	Gazelles dorcas	19	111	17	121	160	54	482
Froide (novembre - février)	Autruches	1	38	8	11	28	0	86
	Campements	1	17	0	43	4	1	66
	Dromadaires	26	206	9	156	25	0	422
	Moutons/chèvres	0	203	0	1310	68	0	1581
	Anes	25	57	9	178	14	11	294
Chaude (mars-juin)	Gazelles dorcas	29	84	22	67	64	24	290
	Autruches	27	116	2	16	11	0	172
	Campements	2	12	0	28	5	0	47
	Dromadaires	6	76	27	94	64	0	467
	Moutons/chèvres	25	190	36	937	144	22	1354
	Anes	11	51	28	53	19	7	169
	Gazelles dorcas	16	116	116	49	86	35	323
	Autruches	7	51	51	85	40	0	184

Tableau 67 : Répartition saisonnière des hommes, du bétail et de la faune sauvage dans les habitats les plus fréquentés de la RNNAT (d'après Magin, 1990 d)

B1 : Bas plateaux et collines rocheuses

B2 : Zones de drainage diffus

B3 : Glacis

B4 : Oueds majeurs et plaines inondables associées

B5 : Oueds avec dunes

B6 : Mares temporaires et zones d'inondation.

Homme et bétail : pour la période juillet 1989 - mai 1990

Gazelle dorcas et Autruche : pour la période août 1988 - mai 1990

Les observations, tant sur les hommes et le bétail que sur les animaux sauvages, furent très peu nombreuses dans les habitats montagneux et désertiques et l'analyse des résultats ne considère que les habitats intermontagneux, dans lesquels la végétation est la plus abondante et les possibilités d'approvisionnement en eau les plus faciles.

Les oueds majeurs et leurs plaines inondables associées (B4) représentent l'habitat le plus utilisé par les hommes, surtout au cours de la période froide, dans lequel ils installent leurs campements : les zones de drainage diffus (B2) sont ensuite les plus fréquentées (tableau 67 et annexe 77).

Au cours de la saison humide, les campements sont disséminés dans toute la zone intermontagneuse : les nomades migrent ensuite et se concentrent autour des points d'eau pendant les périodes plus défavorables.

Contrairement au petit bétail, les dromadaires errent en toute liberté dans la Réserve : leur préférence pour tel ou tel habitat est plus guidée par les conditions de milieu (alimentation, sites ombragés) que par l'emplacement des camps des nomades. Les animaux évoluent dans les grandes vallées tout au long de l'année : les oueds majeurs et les plaines qui les bordent sont cependant préférés en saison chaude car ils offrent un pâturage aérien (ligneux) qui compense l'absence d'herbacées à cette époque ; les zones de drainage diffus, riches en plantes fourragères, attirent davantage le bétail pendant les saisons humide et froide (tableau 67 et annexe 78). Les glacis (B3) et les oueds avec dunes (B5) sont très peu fréquentés.

Les ovins et les caprins, qui constituent la part la plus importante du cheptel domestique, utilisent les différents habitats, sans marquer de véritables variations saisonnières. Les grandes vallées abritent une forte population toute l'année : les glacis et les oueds avec dunes sont les milieux les moins utilisés par les chèvres et les moutons. En saison humide, le petit bétail exploite les zones de drainage diffus alors qu'il tend à les délaisser lorsque les conditions climatiques sont moins bonnes car ce milieu offre peu d'espèces à brouter (tableau 67 et annexe 79).

Les ânes sont plus étroitement dépendants des hommes que ne le sont les dromadaires : très souvent entravés, ils s'éloignent peu des campements. S'ils fréquentent tous les habitats intermontagneux au cours de la saison chaude, ils demeurent dans les vallées le restant de l'année (tableau 67 et annexe 80).

Les bovins, dont le troupeau est peu important, sont inféodés aux vallées qui leur procurent nourriture, eau et ombre : avant tout paiseurs, ils exploitent les habitats les plus riches en graminées (annexe 81).

Les hommes, le bétail et les animaux domestiques occupent les mêmes habitats à l'intérieur de la Réserve : ce sont principalement les oueds majeurs et leurs plaines inondables associées et les zones de drainage diffus qui supportent la charge en animaux la plus importante et qui sont donc les plus exploités au niveau de la végétation (tableau 68). Les habitats d'altitude et plus particulièrement les ravins et les grands oueds montagneux intéressent surtout la faune sauvage : ces milieux sont bien sûr fréquentés par l'homme et le bétail mais

ESPECES	HABITATS																
	A1	A2	A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	C1	C2	C3	C4	C5	C6
<b>Faune sauvage</b>																	
Oryx									x	*		*		*		*	
Addax									x		*	*		*		*	
Gazelle dama						x		x	xx				*	*			
Gazelle dorcas						xx	x	*	xx	x	x	*					x
Gazelle leptocère												x	*	x			
Mouflon à manchettes	x	xx	xx	x				*	*								
Babouin doguéra		xx	xx	x				*	*								
Patas		xx	xx	x				*	*								
Guépard		*				*		*	xx			*					
Hyène rayée		*					*	*									
Chacal doré						x	x					*					
Fennec							x	*	x	*			*				
Renard famélique						*			*				*			*	
Autruche						*	xx		xx	*	*						*
Outarde de Nubie			*			x	xx		x	x							
<b>Bétail</b>																	
Dromadaire						*	x	*	xx	x	*	*				*	
Ovins/caprins						x	x	*	xx	x	*						
Ane						*	*	*	xx	*	*	*					
Bovins							*		xx								

Tableau 68 : Distribution de la faune sauvage (principales espèces) et des animaux domestiques dans les différents habitats de la RNNAT (d'après les informations recueillies au cours de la période 1980-1991)

A1 : Hauts plateaux montagneux  
A2 : Ravins montagneux  
A3 : Grands oueds montagneux  
A4 : Gueltas et alentours  
A5 : Versants rocaillieux

B1 : Bas plateaux et collines rocheuses  
B2 : Zones de drainage diffus  
B3 : Glacis  
B4 : Oueds majeurs et plaines inondables associées  
B5 : Oueds avec dunes  
B6 : Zones temporairement inondées

C1 : Ergs  
C2 : Regs  
C3 : Etendues sablonneuses  
C4 : Champs de dunes vivantes  
C5 : Oueds désertiques  
C6 : Montagnes désertiques

xx : abondant  
x : fréquent  
\* : occasionnel

ils sont moins facilement accessibles et les pâturages y sont plus limités.

Le régime alimentaire des espèces, tant sauvages que domestiques, est en grande partie constitué des mêmes végétaux et si les animaux sont parfois sélectifs sur des parties de plantes, ils le sont moins sur les espèces (à l'exception de l'Addax et de l'Oryx algazelle). Il existe donc inévitablement une compétition entre les animaux sauvages et le bétail, au niveau des ressources comme à celui de l'occupation de l'espace.

Le temps consacré à la recherche de la nourriture est étroitement lié à la qualité de l'habitat (Baharav, 1982 ; Baharav & Rosenzweig, 1985) qui, compte tenu de ses ressources alimentaires et de leur disponibilité, pourra supporter un nombre variable d'animaux dans un temps donné. La biomasse de la faune ne représente que 2-5 % de celle du bétail : dans les habitats les plus exploités par les herbivores, l'impact des ongulés sauvages sur la végétation est donc faible et ne peut en aucun cas nuire à l'alimentation du bétail. C'est donc ce dernier, par la gêne et la concurrence qu'il occasionne, qui va influencer le comportement des animaux sauvages, les obligeant à migrer localement et à se concentrer dans des milieux plus arides et plus pauvres.

Les animaux sauvages, très mobiles, ont cependant la possibilité d'explorer de plus vastes territoires qui leur donnent accès à des ressources supplémentaires.

La gestion des pâturages, dans l'aménagement de la Réserve, apparaît donc comme un élément clé devant permettre la cohabitation homme et bétail - faune sauvage.

L. Hager (1989) a estimé la productivité (Kg de matière sèche / ha) dans quelques habitats, au cours de la période juin-septembre 1989 (annexe 82).

Les oueds majeurs et leurs plaines associées, les zones de drainage diffus, les oueds avec dunes et les zones d'inondation et mares temporaires sont les milieux les plus riches. Si la production annuelle ou saisonnière de fourrages verts est capitale pour la survie des animaux, la végétation qui persiste à l'état sec d'une année sur l'autre présente un grand intérêt pour la faune sauvage car elle est régulièrement consommée.

Des données plus précises sur les préférences alimentaires de la faune et du bétail et sur la productivité des pâturages dans les différents milieux sont nécessaires pour mieux identifier les conflits qui existent au niveau de l'exploitation des ressources naturelles.

Le maintien des populations animales sauvages, et leur développement, est dépendant d'un autre facteur qui est le braconnage. Les années à bonne pluviométrie, qui ont succédé aux difficiles périodes de sécheresses de 1983-85, ont entraîné une augmentation rapide des effectifs, remarquable chez certaines espèces comme la Gazelle dorcas et l'Autruche. Dans les bastions rocheux, difficilement accessibles à l'homme et qui constituent des refuges pour la faune, le Mouflon à

manchettes, le Babouin doguéra et le Patas apparaissent moins menacés que les espèces évoluant dans les vallées ou dans les zones désertiques.

Les travaux de recherche, les campagnes de sensibilisation auprès des nomades et les patrouilles de surveillance qui ont suivi la création de la Réserve, ont eu un impact positif sur la faune. La capacité d'adaptation des animaux à des conditions naturelles difficiles, parfois extrêmes, plaide en faveur d'une reconstitution possible des populations les plus appauvries quand le braconnage ne constitue pas un facteur limitant.

Qu'il s'agisse de chasse traditionnelle, de « chasse-loisir », de campagnes de destruction par empoisonnements (contre les « nuisibles »), les prélèvements effectués sur le cheptel ont des conséquences dramatiques, en particulier sur les espèces qui sont actuellement menacées de disparition sur le territoire de la Réserve (Addax, Gazelle dama, Guépard, Hyène rayée).

Pour ces espèces, la création de nouvelles aires protégées abritant encore une partie de la population (massif du Termit par exemple) ou de centres d'élevage (ranch d'Ekrafane pour l'Addax, l'Oryx algazelle, la Gazelle dama, la Gazelle leptocère et l'Autruche (Salifou, 1991)) et la réalisation des programmes de réintroduction (Addax) qui avaient été proposés semblent être les mesures à mettre en oeuvre rapidement pour éviter leur totale disparition.

Le projet d'un Conservatoire génétique de la faune saharo-sahélienne (Le Berre, 1994) apparaît donc comme indispensable pour la réhabilitation des espèces disparues ou particulièrement menacées : ce projet repose sur la création d'une unité d'élevage intensif associée à une unité de recherche (écologie, comportement, physiologie et zootechnie) et à une structure de réhabilitation à la vie libre (avant de lâcher les animaux dans une aire protégée).

La faune actuelle du Niger comprend tous les éléments de la zone désertique saharienne, à l'exception de l'Oryx algazelle qui peut être maintenant considéré comme éteint. Beaucoup d'espèces caractéristiques des régions sahariennes ou saharo-sahéliennes (Addax, Gazelle dorcas, Gazelle dama, Autruche), disparues dans de nombreux pays de leur aire de répartition, sont encore représentées au Niger par des populations viables, parfois importantes. L'aménagement de la Réserve, en collaboration avec les populations locales, devrait permettre une « revalorisation de la faune ». La gestion des pâturages, les actions de développement du pastoralisme (ouverture de nouveaux puits, appuis vétérinaires,...) ne peuvent être envisagés sans tenir compte du potentiel que représentent les animaux sauvages : réservoir génétique, adaptation au milieu, production de viande dans des conditions extrêmes que ne supportent pas le bétail, impact sur le tourisme, exploitation par la chasse réglementée (éventuellement).

Dans le cadre de l'aménagement de la RNNAT des recommandations sur des études concernant la faune doivent être formulées.

## **I. Inventaires fauniques**

1. Poursuivre les inventaires systématiques terrestres des grands mammifères, de l'Autruche et de l'Outarde de Nubie, à partir d'un véhicule, en utilisant le maximum de pistes carrossables et en tenant compte des superficies inventoriées pour chaque type d'habitat.

Réaliser un inventaire aérien pour les grands mammifères et l'Autruche, si cela est possible, compte tenu du coût de l'opération et des risques d'un tel survol en zone montagneuse.

Réaliser un inventaire terrestre (grands mammifères, Autruche et Outarde de Nubie), en utilisant des dromadaires, dans les régions dépourvues de pistes et comparer les résultats avec ceux des inventaires effectués à partir d'un véhicule.

2. Etablir un programme d'inventaire spécifique à l'Addax (qui permettrait également de confirmer ou non la présence de l'Oryx algazelle) dans la Réserve et dans les régions susceptibles d'abriter une partie de la population, hors des limites de la Réserve (Massif du Termit par exemple).

3. Poursuivre les études sur le Moufflon à manchettes dans les différents massifs de l'Aïr et intensifier les recherches sur le régime alimentaire de l'espèce.

4. Approfondir les études sur les primates (Babouin dougéra et Patas) par une recherche plus précise sur la distribution, la composition et la structure sociale de la population de chaque espèce.

Essayer de mettre en évidence un éventuel échange entre les populations de l'Aïr et les populations plus méridionales (zone sahélienne).

5. Etablir un programme d'inventaire concernant les carnivores et évaluer l'impact de la prédation sur les mammifères et oiseaux de la Réserve (incluant les animaux domestiques) réalisés par les principales espèces (Guépard, Hyène rayée, Chacal, Renard famélique, Fennec).

6. Réaliser des inventaires qualitatifs et quantitatifs, compte tenu des saisons et dans tous les habitats caractéristiques de la Réserve concernant :

- les petits mammifères (rongeurs, insectivores et chiroptères)
- les oiseaux
- les reptiles
- les insectes.

## **II. Etude des régimes alimentaires**

Elaborer un programme d'études relatif au régime alimentaire saisonnier des espèces principales et le comparer à celui des animaux domestiques, dans tous les habitats fréquentés par la faune sauvage et le bétail.

## **III. Capacité de charge dans les différents habitats de la Réserve**

Une étude de la composition des pâturages, dans chaque habitat caractéristique de la Réserve, liée au régime alimentaire des différentes espèces (sauvages et domestiques), devrait permettre de déterminer la capacité de charge à respecter dans les divers milieux, compte tenu de la compétition entre faune sauvage et bétail.

## **IV. Conservation des espèces**

1. Maintenir le projet de création d'un Centre d'Élevage pour la Sauvegarde des espèces sahariennes menacées de disparition (ranch d'Ekrafane).

2. Maintenir le projet de réintroduction d'espèces en voie de disparition (Addax) ou éteinte (Oryx algazelle).

3. Évaluer l'impact du braconnage sur la faune de la Réserve et renforcer la lutte antibraconnage au niveau de l'aménagement de la Réserve.

## **V. Sensibilisation des populations locales**

1. Poursuivre les campagnes de sensibilisation au niveau des populations locales, sur l'intérêt de la Conservation du milieu naturel et de la faune sauvage.

2. Initier la création d'élevages d'animaux sauvages (Autruche par exemple) qui permettraient aux populations locales :

- d'obtenir des revenus supplémentaires,
- d'optimiser l'utilisation du milieu naturel (plus rationnellement qu'avec le bétail),
- de prendre conscience de l'intérêt de la faune sauvage dans l'économie locale et régionale,
- de remplacer petit à petit le bétail par des espèces sauvages mieux adaptées aux conditions de milieu.

3. Renforcer les actions menées dans le cadre de l'éducation environnementale en insistant sur le rôle important joué par la faune sauvage dans le maintien des différents écosystèmes.

## **VI. Impliquer le Gouvernement dans les actions développées pour la Conservation de la nature et de la faune sauvage**

1. Remise en valeur des Réserves dégradées par la pression anthropique (Gadabedji par exemple).
2. Intensifier la lutte antibraconnage sur l'ensemble du territoire et l'application des textes sanctionnant les délits de chasse illégale.
3. Favoriser le tourisme lié à la faune sauvage.
4. Renforcer l'appui aux campagnes de sensibilisation concernant la Conservation de la Nature (Presse, Radio, Télévision).

## **VII. Mettre en œuvre le projet de Conservatoire génétique de la faune saharo-sahélienne**

Les problèmes que rencontre le Niger face à la dégradation du milieu naturel et à l'exploitation de la faune sauvage existent également dans les pays voisins limitrophes (Mali, Algérie, Libye, Tchad).

Des actions communes pour la Conservation des habitats et de la faune sauvage pourraient être programmées et menées dans un souci de plus grande efficacité.

Des projets de formation, d'éducation, de lutte antibraconnage, d'élevage et de réhabilitation des espèces sahariennes pourrait être mis en œuvre par des prises de décision émanant de la volonté des différents Etats concernés par la conservation des milieux désertiques.

L'ensemble de ces recommandations vont dans le sens du maintien d'une biodiversité fragile au sein de la RNNAT mais riche de nombreuses espèces (annexe 83).